

Mobiliser pour le climat

Motion proposée pour l'AG de Agir pour le Climat de décembre 2020 en synthèse des motions du collectif 92 et du groupe thématique « financement de la transition et obligation de résultats »

Contexte

Agir pour le climat, c'est afficher une volonté et une détermination forte et exigeante de l'Europe. En quelques mois, les moyens mis sur la table et les instruments financiers commencent à dessiner une force de frappe, rarement acquise, pour faire face à un double défi : la transition vers un monde plus respectueux de l'environnement, plus durable et la crise sanitaire pour une relance de l'économie.

Un grand chemin parcouru depuis plusieurs mois. L'idée de mobiliser d'importants financements pour des investissements en faveur du climat figure à l'agenda de l'UE avec le « green deal », affiché en janvier 2020. Plus récemment, en raison de la crise sanitaire, les 27 états se sont accordés pour lever 390 Mds d'euros en subvention et 360 Mds sous forme de prêts. La commission prévoit des recettes nouvelles en installant une taxe aux frontières et une taxe sur les GAFAM.

30% des montants seront affectés aux projets d'investissements en faveur du climat, intégrant des critères sociaux et environnementaux avec des engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. La BEI affiche son ambition de devenir la Banque Européenne du climat et adapte sa stratégie à cet objectif, décidant de ne plus financer de projets d'énergies fossiles.

Enfin, le Président Macron a avalisé 146 des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat.

Pour autant, la crise du COVID19 apporte son lot d'incertitudes. L'ampleur de la crise laisse présager la raréfaction des fonds publics dans les prochaines années, alors que nous savons que des ressources aussi importantes et permanentes seront nécessaires pour poursuivre l'objectif de limitation de l'augmentation de la température sur la planète. Les projections des scientifiques et d'organisations de la société civiles ne sont pas optimistes. Au-delà, des moyens exceptionnels mobilisés pour la relance, nous devons nous interroger sur la part qui sera consacrée au climat, de leur effet d'entraînement et de la bascule réelle pour tendre vers des investissements propres et durables ?

Les prix du pétrole se sont ajustés à la baisse, beaucoup de politiciens ont enterré l'option de la « décroissance », sans pour autant reprendre à leur compte l'objectif de la « sobriété », les gouvernements et les populations ont adapté leur mode de vie drastiquement mais seulement pour une période courte (celle du confinement) en mettant en balance un bénéfice immédiat et un sacrifice immédiat. Le climat est lui confronté à la « tragédie des horizons ».

Des résultats ont été obtenus mais ils restent potentiels. Le challenge des années 2020 est de passer des ambitions à la réalité ; transformer ces ambitions en trajectoires de

réduction effective des émissions de CO₂ ; mettre en place des investissements réellement efficaces pour le permettre et les instruments financiers pour soutenir ces objectifs.

Après le départ de Pierre Larrourou en raison de son élection au parlement européen et celui plus dramatique de Bruno Léchevin qui nous a laissé désemparés, l'avenir d'Agir pour le Climat peut paraître compromis. Mais une refondation est possible tant que les beaux acquis sont encore dans les esprits. Nous suggérons la tenue d'un congrès de refondation qui fixerait de nouveaux objectifs dans la continuité des résultats obtenus. Le congrès pourrait s'appuyer sur des motions cohérentes proposées par différents collectifs et ferait l'objet d'une synthèse.

Telle est le but de notre proposition, présentée ci-dessous.

1. Construire sur les fondations des acquis de Finance Climat...

Agir pour le climat s'est toujours inscrit dans le cadre d'un objectif très clair : la lutte contre le dérèglement climatique par la réduction des émissions de GES, donc par la réduction de l'usage des énergies fossiles.

Les arguments essentiels qui ont conduit les adhérents à s'engager dans l'association et ont probablement marqué plus globalement la population sont :

- La promotion d'un Pacte finance Climat
- L'alerte climatique portée par Jean Jouzel
- La nécessité de consacrer plus de moyens à la lutte contre le changement climatique en visant l'adoption d'un traité Européen pour mettre la création monétaire, et plus largement la finance, au service de la transition écologique et à la mise en place d'une société plus respectueuse de l'environnement et des hommes.

Le chiffre clef de 1000 milliards pour le climat a probablement marqué les esprits. Les mesures techniques comme la taxation de 5% des bénéficiaires sur les sociétés au niveau européen ou l'exclusion des dépenses « vertes » des critères de Maastricht a séduit les plus engagés mais n'a pas forcément touché le grand public.

2. ...mais savoir aussi évoluer

Avec le lancement du Green Deal attendu et la crise du COVID 19 qui s'est invitée, la question climatique demeure mais la donne a un peu changé. C'est en restant solide sur ses fondamentaux mais flexible dans ses propositions concrètes qu'Agir pour le climat pourra grandir en influence et rester pertinent au fil des années.

Des voix s'élèvent dans le débat pour exprimer que le problème actuel n'est pas principalement une question de financement mais le manque de projets pour les uns ou leur faible rentabilité pour les autres. Il convient néanmoins de rester vigilant sur la question du financement et notamment de s'assurer qu'il n'est jamais un facteur bloquant pour les particuliers ou les collectivités.

A la lumière des événements des derniers mois il est utile de bien explorer la totalité de la palette des outils disponibles pour les dirigeants politiques et donc pour les citoyens :

- les systèmes de valeur
- les modèles économiques
- les normes et les réglementations
- les modalités d'affectation de ressources : subventions, prêts, incitations, garanties, etc.
- Les dynamiques de transition à mettre en œuvre via la formation et l'évolution de l'environnement institutionnel, notamment le soutien à la recherche et à l'innovation.

C'est en prenant position sur l'ensemble de ces volets, en particulier, et de la manière dont ils font sens et font programme, permettant de rendre les projets réalisables et compatibles aux critères sociaux et environnementaux, véritables garanties pour le climat, qu'Agir pour le climat continuera d'exprimer une parole légitime et écoutée.

3. S'appuyer sur des valeurs partagées

1. Une association trans-partisane sur le plan politique

Il nous semble nécessaire qu'APLC demeure une association trans-partisane pour 4 raisons :

- a) **L'action pour le climat s'inscrit dans la durée longue** car la réduction de l'usage des énergies fossiles va prendre du temps et devra trouver un consensus économique et politique qui dépasse les alternances politiques, et cela dans de nombreux pays ;
- b) Pour être efficace au niveau local comme au niveau national, **il faut être un interlocuteur crédible pour tout élu**. Être trans-partisan est un atout dans l'action pour pouvoir s'adresser à tous, quel que soit le pouvoir en place à Grenoble, en Ile de France ou au niveau national ;
- c) C'est en **s'adressant à tous par-delà les convictions politiques** que nous pourrions atteindre, voire convaincre une majorité de citoyens. C'est indispensable car seul un consensus large de la population française permettra la difficile réduction des émissions de gaz à effet de serre, par le changement de nos comportements et des politiques mises en œuvre ;
- d) Les adhérents d'APLC ne sont pas homogènes dans leurs convictions politiques. Si on peut situer le centre de gravité au centre gauche, il reste que les avis sont très partagés sur certaines questions comme par exemple la sortie du capitalisme qui peut susciter l'adhésion des uns et le rejet des autres. Positionner politiquement l'association conduirait probablement au départ de beaucoup d'adhérents et l'éloignerait de son objectif.

2. Une association humaniste sensible à la pauvreté et guidée par un esprit de justice sociale

Si les engagements politiques des adhérents sont divers, **la lutte contre la pauvreté** au niveau national et international fait en revanche consensus et devraient constituer des objectifs clefs pour l'association ainsi que **l'esprit de justice sociale**.

3. Une association crédible et sérieuse

Dans la continuité des engagements passés, c'est par le sérieux de ses analyses et **la crédibilité de ses propositions** qu'APLC pourra « se faire une place » parmi les nombreuses associations et ONG impliquées dans la lutte contre le changement climatique.

Cela implique d'appréhender la question de la difficile sortie des énergies fossiles dans toute sa complexité.

4. Une association orientée vers l'action

« Agir pour le climat » n'est pas « Réfléchir pour le climat » ! C'est pourquoi APLC a vocation à développer les structures locales, là où se gagnent projet après projet et ktCO2 par ktCO2 les réductions des émissions carbonées. Agir pour le climat est avant tout une association qui a vocation à **obtenir des résultats concrets**. Agir pour le climat n'est pas un pur Think tank mais aussi un Do Tank.

Pour autant, on voit bien la limitation dans l'action en l'absence de capacité de réflexion propre à APLC. APLC doit rechercher des partenariats sujet par sujet mais ne peut pas sous-traiter à d'autres sa vision sur tel ou tel sujet. Il est pour cela nécessaire de **créer des espaces de partage et de réflexion** sur les grands thèmes liés au climat.

4. Agir, oui mais comment ?

Quatre pistes ont été identifiées :

1. Le lobbying au niveau local, national et européen

C'est par des actions articulées de manière cohérente entre elles aux trois niveaux qu'APLC pourra développer une action efficace.

Au niveau national. Veiller à ce que les promesses soient suivies d'action. La France (1% des émissions mondiales) ne fait pas partie des 20 pays les plus émetteurs. Pour autant, elle doit aussi prendre sa part dans la réduction des GES. De plus, son influence au niveau mondial (surtout depuis la COP21) sera d'autant plus déterminante qu'elle parviendra à démontrer qu'il est possible de concilier un Indice de Développement Humain élevé (de l'ordre de 0,9) et des émissions de CO2 limitées.

Au niveau local. Transcrire et adapter les financements aux projets porteurs d'avenir pour le climat. Cela suppose de disposer d'un réseau et d'une mise en commun de compétences. Sans cela, difficile d'être un interlocuteur crédible pour les communes, les départements et les régions.

Au niveau de l'Union Européenne. C'est bien sûr un niveau essentiel. Pour la première phase de promotion des idées (PFC), cela a bien fonctionné.

2. L'assistance aux collectivités locales

Au-delà du lobbying, grâce au retour d'expérience des différents territoires et à la mise en place d'outils de partage, APLC peut aussi encourager les projets en apportant aux collectivités locales, notamment les moins outillées, un support et pas

seulement une revendication. Cela suppose également de mettre à disposition des compétences et de l'expertise auprès des personnes en charge de la prise de décision.

3. Soutenir la participation citoyenne, favoriser l'éducation populaire pour sensibiliser le grand public à la question climatique

Soutenir la participation citoyenne en dupliquant localement des instances de dialogue et de programmation, à l'image de l'expérience de la convention citoyenne pour le climat. Considérant que face aux défis sanitaire et climatique, les élus ont besoin d'être proches des citoyens et de prendre des décisions comprises et acceptées.

Informers les citoyens/consommateurs/investisseurs car rien ne se matérialisera sans eux. Prendre une part active dans le débat national qui précédera un éventuel référendum peut être une occasion intéressante. La bataille du climat se gagnera dans le consensus et par l'adhésion d'une majorité de citoyens. APLC doit poursuivre son rôle de sensibilisation du grand public en mettant en avant la crédibilité et le sérieux des solutions qu'elle propose qui ne peuvent pas être seulement des investissements à financer. En effet, APLC, dans une certaine mesure, devrait promouvoir la sobriété comme une des voies pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

4. Se positionner dans le débat et les enquêtes publiques

APLC devrait systématiquement prendre position dans les enquêtes publiques et intervenir dans le débat public sur ses sujets d'expertise.

5. Fonder la rénovation sur l'intelligence collective

A la différence de certaines autres associations, Agir pour le Climat ne dispose désormais plus d'un leader intellectuel et médiatique comme le Shift Project ou l'institut Rousseau. Il dispose en revanche d'un réseau implanté dans différentes régions, d'hommes et des femmes engagés, adhérents ou des sympathisants dont les compétences ne sont pas suffisamment mises à contribution. Il existe aussi le gisement dormant des mille nouveaux adhérents dont certains ont proposé de consacrer temps + compétence au mouvement du PFC au travers des questionnaires qui leur avaient été adressés et dont les réponses n'ont pas encore été exploitées ni repercutées aux comités locaux.

Il faut mobiliser l'intelligence collective et permettre à tout membre qui le souhaite d'apporter sa contribution à l'action dans un groupe territorial ou à la réflexion d'un groupe thématique.

Cela suppose de créer des groupes thématiques chargés de rassembler les réflexions, consulter des experts, débattre, partager, rédiger des études ou des « position paper ».

Une plate-forme devrait être mise en place pour permettre les échanges et les partages. Tout membre intéressé par un sujet donné devrait pouvoir développer sa réflexion et la partager. Cela ne signifie pas qu'APLC devra reprendre à son compte et apposer son label à toute proposition mais toute idée devrait pouvoir être mise sur la table. Charge ensuite à une instance (voir la section « Gouvernance ») à définir et promouvoir une publication ou une idée, en la soumettant ses adhérents dans une

démarche de démocratie participative tout en veillant à la cohérence globale du discours d'APLC.

Nous avons identifié une liste de sujets qui pourraient faire l'objet de création de groupes de travail, chacun étant piloté par un animateur chargé de mobiliser les bonnes volontés :

- Le financement des politiques climatiques
- L'articulation entre la « croissance verte » et la « décroissance »
- Les politiques énergétiques
- La mobilisation de l'épargne des particuliers
- La taxe carbone en général et la taxe carbone aux frontières de l'Europe
- Rendre les projets réalisables à travers le financement et le partage des bonnes pratiques
- La mobilité
- La rénovation des bâtiments
- La fiscalité verte
- Les quotas carbone individuels et le compte carbone

6. Trouver notre place dans le paysage associatif et militant français et européen

Il existe de nombreuses ONG, associations et de nombreux « Think Tanks » aux niveaux français et européen qui proposent des études, réflexions et actions en lien avec la nécessaire transformation écologique de notre modèle de développement.

Dans le domaine plus particulier du financement de la transition on peut citer notamment « Counter Balance » et « Reclaim Finance » par exemple qui agissent toutes les deux au niveau européen. La première a comme mission principale le verdissement et la transparence des financements des Banques Publiques d'Investissement (et notamment de la BEI), la seconde dont le slogan est « Mettons la finance au service du climat » a pour mission exclusive le verdissement de la finance (mais pas uniquement des BPI).

Il n'est donc pas question de dupliquer le travail de ces ONG mais de le compléter. Le point commun de ces deux ONG est leur ambition européenne et leur fonctionnement qui repose sur une petite équipe de permanents et salariés qui produisent essentiellement des études et analyses et proposent des actions de lobbying citoyen basées sur ces études. Elles ne semblent pas disposer d'ancrage ni de relais à l'échelle territoriale dans les différents pays européens.

A l'opposé il existe nombre d'ONG ou associations de genres très divers, par exemple :

-Des ONG d'ambition européenne dont le fonctionnement est proche des deux ONG citées plus haut (donc sans ancrage territorial) mais qui s'intéressent également à d'autres sujets que le financement comme Wemove.eu.

-Des ONG d'ambition européenne ou mondiale qui s'intéressent à tous les aspects de la transition écologique, même si elles privilégient certains sujets, comme Greenpeace, le WWF, Les Amis de la Terre, etc.

- des Fondations ou des Think Tanks d'ambition française (FNH, Carbone 4, le Shift Project) ou européenne (Instituts Rousseau et Veblen) qui produisent des études et analyses mais conduisent aussi des actions citoyennes diverses.

- Enfin (mais cette catégorisation n'est pas exhaustive) des mouvements visant à faire émerger la parole d'associations et de collectifs de terrain (France Nature Environnement, Citoyens pour le Climat, Pacte pour la transition, etc.)

La plupart de ces ONG et fondations généralistes disposent d'un réseau territorial et certaines (par exemple le Shift Project et ses Shifters) font largement appel aux bénévoles pour leurs actions.

Notre positionnement, pour être original et pertinent, demeure à trouver dans l'articulation de ces initiatives ainsi que leur maillage thématique et géographique :

-Thématique : l'objectif principal de notre association, décrit sur notre site internet, est de « contribuer à l'élaboration de solutions concrètes pour financer la transition écologique et solidaire en Europe ». Il est donc proche de celui d'autres ONG/associations comme Reclaim Finance mais il se différencie par exemple des objectifs de cette dernière dans le fait qu'il ne fait pas exclusivement référence aux acteurs financiers (banques et investisseurs) mais s'intéresse aussi aux autres leviers d'action comme les politiques fiscales par exemple.

Par ailleurs l'action de sensibilisation du grand public aux enjeux et à l'urgence climatiques a fait partie dès le départ des préoccupations et missions de notre association (le versant « Jean Jouzel » de l'association).

Il nous semble donc naturel de conserver les deux facettes de nos missions « historiques » mais en les élargissant dans ses deux volets :

Volet « Urgence Climatique » : Favoriser la prise de conscience des enjeux climatiques et de préservation de la Biodiversité par les citoyens français et européens mais également proposer des outils et actions pour réduire les émissions polluantes et notamment les GES aux deux niveaux (français et européen)

Volet « Transition climatique, écologique et solidaire » : continuer à proposer des solutions innovantes de transition écologique selon des principes de justice sociale et climatique, en intégrant des modalités de financement allant au-delà du Pacte Finance Climat

Si ces deux volets élargis sont validés, deux propositions issues des réflexions de membres de notre association (et de leurs interactions avec d'autres associations/ONG et des intellectuels indépendants comme Pierre Calame) rentrent complètement dans le premier volet :

- La formation des citoyens et élus à la réalité de leur empreinte carbone et aux moyens de la réduire
- L'évaluation des quotas carbone individuels (compte carbone) comme outil pour arriver à une obligation de résultats (réduction des émissions de GES compatible avec le respect de l'Accord de Paris).

L'élargissement du volet « financement » permettra également d'intégrer le rapport sur le financement des politiques climatiques rédigé par un groupe thématique et

de faire évoluer ce travail conformément aux orientations nouvelles de l'association.

Ces missions étant larges, et en partie redondantes avec les missions d'autres ONG déjà citées, il nous semble indispensable de nous inscrire dans une logique de collaboration et de complémentarité avec ces ONG. C'est déjà le cas avec l'Institut Rousseau et l'association Négawatt pour le financement de la rénovation thermique des bâtiments et cela pourrait être développé pour d'autres actions avec d'autres ONG/Fondations, en particulier l'Institut Veblen dont la nouvelle présidente, Dominique Méda, a déjà acquis des habitudes de travail avec notre mouvement;

-Géographique : la bonne exécution de ces missions suppose le renforcement de notre ancrage local et territorial en redynamisant les collectifs locaux. Un point fort qui commençait à apparaître avant le décès de Bruno Léchevin et la Covid-19 était l'établissement de relations régulières entre les collectifs locaux et leurs élus. Une manière de rétablir et renforcer ce lien entre notre association et les élus locaux, est, selon nous, de leur proposer une véritable aide et assistance dans la réflexion sur la mise en place et le financement des actions de transition sur le terrain. L'un de nos membres, JM Vincent a par exemple déjà développé un fort réseau de relations avec les élus de son département et propose une action qui fait sens et que nous pourrions soutenir nationalement, la mise en avant de 50 projets de transition massivement reproductibles et efficaces.

De même, un autre de nos membres a proposé d'aider les collectivités territoriales à décliner localement les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC).

Enfin, nous voulons terminer cette section en rappelant que pour être efficace, une action de lobbying citoyen auprès des décideurs et politiques doit être massivement soutenue et donc il nous semble essentiel de toujours rechercher la convergence et la coordination avec les autres ONG environnementales dans les revendications essentielles pour la réussite de la transition comme par exemple la fin du financement des énergies fossiles ou la lutte contre la déforestation mondiale.

Grâce à l'implication de ses salariés et de ses bénévoles actifs nous pensons qu'Agir pour le Climat a développé déjà une véritable « expertise citoyenne » dans le vaste domaine de la transition écologique et de son financement. Cette expertise doit être confortée et valorisée à travers une re-fondation dynamique.

7. Quelle gouvernance ?

La gouvernance de l'association est d'autant plus importante que nous ne disposons toujours pas d'un nouveau délégué général en remplacement de Bruno.

L'association peine à définir et faire valider par ses membres une nouvelle stratégie depuis le départ de Pierre Larroutrou et malgré les efforts de Bruno Léchevin avant son décès en Février 2020, et nous avons perdu le contact avec nombre de collectifs locaux depuis le printemps 2020.

Le manque de moyens et cette absence de porte-parole(s) opérationnel(s) (Jean Jouzel n'étant plus que Président d'honneur de l'association) nuisent à la fois à notre visibilité médiatique et à la mobilisation de nos soutiens et adhérents et ne peuvent plus durer longtemps sans mettre en péril l'avenir de l'association.

Si les pistes actuelles ne se concrétisent pas rapidement pour un nouveau délégué général nous proposons donc que la prochaine AG élise un « délégué général opérationnel » qui soit le porte-parole principal de l'association en attendant la venue éventuelle d'une personnalité médiatique intéressée par elle.

En attendant cette élection et AG il nous semble essentiel de discuter en visioconférence des CLs et en CA des actions principales de notre association.

Nous proposons donc de fixer clairement des règles simples de gouvernance à l'occasion de la prochaine AG

ANNEXES

Annexe 1 : agir dans quels domaines ?

APLC a pour ambition de promouvoir l'objectif de la réduction structurelle les émissions des gaz à effet de serre en France de 6 à 10% par an au cours des 30 prochaines années.

Son champ d'action s'étend à toutes les activités émettrices de gaz à effet de serre.

1. La rénovation des bâtiments collectifs et individuels

C'est le premier thème retenu car il sera au cœur des réductions d'émissions de CO2 pendant les prochaines décennies, tant pour les bâtiments publics et tertiaires que pour le logement privé ou collectif. Une coopération avec négaWatt sur le sujet a été initiée car cette association a développé une expertise dans la rénovation énergétique des bâtiments. APLC entend aussi peser sur le sujet de la construction neuve et favoriser toutes solutions techniques et constructives bas carbone, notamment la filière bois construction, et donc les investissements y afférents. Elle veillera également au volet social de ces investissements qui auront pour conséquence de faire baisser la facture énergétique pour les ménages.

2. La mobilité

Réduire l'impact du transport aérien.

Développer le transport en commun, notamment le transport ferroviaire des personnes et des marchandises ; les mobilités douces ; généraliser des motorisations propres et recyclables (électrique ou hydrogène), notamment dans les villes.

3. L'agriculture et la forêt

La question agricole à travers ses émissions de CO2, CH4 et N2O a un lien avec le climat. La question de l'utilisation énergétique de la biomasse par l'exploitation forestière, la méthanisation ou la mise au point de carburants d'origine végétale est au cœur de la question climatique, ainsi que la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement dont les modes de production eux-mêmes doivent

permettre de réduire les émissions de GES et d'assurer la protection de la biodiversité. Un juste équilibre doit être trouvé entre les terres dédiées à l'agriculture vivrière, à la production d'énergies et la préservation de nos forêts.

4. La production d'électricité

Par son réseau nucléaire, unique en Europe, la production d'électricité française est peu émettrice par rapport à d'autres pays. Elle a émis 19 Mt CO2 en 2019 à comparer à 220 Mt CO2 en Allemagne pour ses centrales à charbon.

Il faut néanmoins noter que les militants d'APLC sont fortement partagés sur la question de l'énergie nucléaire. Ce dissensus ne paraît pas gênant dans la mesure où il n'y a pas d'enjeu climat dans la production électrique française.

Pour APLC l'important est que le contenu carbone issu du mix électrique français reste inférieur à 50g/kWh et que ce mix soit économiquement optimisé, en prenant en compte l'ensemble des modes de production.

5. L'industrie

L'industrie est un poste important des émissions de CO2. APLC peut être conduit à s'intéresser à ce secteur même si son efficacité carbone devrait principalement être induite par la taxe carbone qu'APLC considère comme un instrument efficace et évolutif en termes de valeur afin de dissuader le plus possible les investissements carbonés.

Annexe 2 : Quels moyens pour fonctionner ?

La question des moyens est essentielle.

1. besoins

Notre association ne peut pas fonctionner correctement et assumer les missions élargies décrites plus haut uniquement avec des bénévoles.

Nous avons besoin, au même titre que les ONG/fondations déjà citées, de plusieurs salariés, si possible à temps plein ou en tous cas à temps partiel conséquent (2 salariés à 2 jours par semaine), pour fonctionner correctement. Même si nous pouvons reposer plus que d'autres ONG sur des bénévoles, il nous faut disposer d'un volant de salariés et stagiaires suffisant pour être en mesure d'organiser des événements médiatiques et réactifs à l'actualité (rédiger des tribunes et analyses rapidement en réponse à des polémiques ou questions de politiques publiques).

Nous devons disposer d'un site internet opérationnel, régulièrement mis à jour et agréable à feuilleter pour les lecteurs non spécialistes.

Certains d'entre nous (cela peut être une équipe de bénévoles dédiés) doivent impérativement nourrir et tenir à jour un site ou une adresse APLC sur les principaux réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter etc).

Certains d'entre nous (peut-être un salarié en collaboration avec des bénévoles « spécialistes ») doivent être en mesure de réaliser des vidéos/audios de communication et d'interpellation sur nos idées et propositions à destination des medias comme Youtube et des réseaux sociaux qui sont les sources principales et parfois exclusives d'information de beaucoup de jeunes et souvent des publics peu cultivés ou peu motivés par les medias traditionnels d'information (journaux papiers ou vidéos radios généralistes etc).

Enfin, certains salariés ou bénévoles de l'association doivent être en mesure d'assurer un minimum de soutien et de formation aux bénévoles dans les moyens de communication utilisés (messagerie web, outils audiovisuels divers etc)

2. Ressources

-La cotisation d'adhésion annuelle restera bien sur une ressource de base ainsi que les dons éventuels de nos adhérents et sympathisants

-Le mécénat d'organismes publics (comme l'ADEME) est important mais lié souvent à des évènements spécifiques

-Le mécénat privé est à développer mais pour cela il nous faut un ou des porte-parole(s) connus et reconnus

-Une solution non explorée encore serait un crowdfunding dynamique basé sur un/des projet(s) ou une mobilisation particulière. Il est triste de constater qu'un film complotiste comme « Hold-Up » a pu être financé par le crowdfunding rapidement et que la plateforme associée recueille encore 120 000 euros chaque mois !